

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RIS ORANGIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

DÉLIBÉRATION N°2026/COM24

**Objet : Approbation du Compte de Gestion du Service de Soins
Infirmiers A Domicile (SSIAD) de Ris-Orangis - Exercice 2025**

Séance du mercredi 10 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi dix juin à dix-huit heures.
Le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué à l'hôtel de Ville, sous
la présidence de Madame Sonia BENAMEUR, Présidente du CCAS.

Date de la convocation : Mercredi 3 juin 2026

Étaient présent.e.s Mesdames et Messieurs

BENAMEUR Sonia, MOUMNI Bilel, NGUYEN Phu Hien,
KADA Zahira, AMAR Wafae, CASSAIGNE Bernard,
CHOUBBANE Khaira, MATHIEU Christian, MBELU
KABONGO Jacque, KERGADALLAN Maud,

Nombre de
membres

En exercice : 11

Présents à la
séance : 10

Votants : 10

Absent.e.s / excusé.e.s :

BASSEG Kykie

Absent.e.s représenté.e.s :

Lesquels forment la majorité des Membres en
exercice et peuvent délibérer valablement, en
exécution de l'article L.123-4 à L.123-9 et
R.123-1 à R.123-26 du Code de l'Action
Sociale et des Familles.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de Ris-Orangis-exercice 2025

CCAS
de Ris-Orangis
Conseil
d'Administration
du mercredi 10
juin 2026
DÉLIBÉRATION
N°2026/COM24

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SUR proposition de **Madame Sonia BENAMEUR** Maire, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L.123-4 à L.123-9 et R 123-1 à R 123-26,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M22,

VU le Budget Primitif 2025 du Service de Soins Infirmiers A Domicile,

VU le Compte Administratif 2025 du Service de Soins Infirmiers A Domicile,

VU le Compte de Gestion 2025 du Service de Soins Infirmiers A Domicile, établi par le Receveur,

APRES DELIBERATION

DECLARE le Compte de Gestion du Service de Soins Infirmiers A Domicile, dressé pour l'exercice 2025 par le Receveur Municipal, conforme au Compte Administratif 2025 du Service de Soins Infirmiers A Domicile, tel que présenté ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Opérations budgétaires de Dépenses

Chapitre 11 (Groupe I)	56 954,40 €
Chapitre 12 (Groupe II)	387 487,83 €
Chapitre 16 (Groupe III)	23 172,98 €

TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES **467 615,21 €**

Opérations budgétaires de Recettes

731112 « Produit de la tarification personnes âgées »	516 817,33 €
731212 « Produit de la tarification personnes handicapées »	32 298,69 €
7588 « Produits divers de gestion courante »	1.63 €

TOTAL DES RECETTES BUDGETAIRE **549 117,65 €**

Résultat d'exploitation comptable de l'exercice 2025 **81 502,44 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes

28188 « Dotation aux amortissements » 2025	52,80 €
001 « Excédent d'investissement au 31/12/2024 reporté »	7 527,56 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	<u>7 580,36 €</u>
--	--------------------------

Dépenses

21 Dépenses de l'exercice	1 261,87 €
---------------------------	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	<u>1 261,87 €</u>
--	--------------------------

Résultat brut de clôture de la section d'investissement :	<u>6 318,49 €</u>
--	--------------------------

ARRETE ET VOTE les résultats tels que résumés ci-dessus

La Présidente certifie sous
sa responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Publié le :

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois
à compter de sa
publication et de sa
notification. Le Tribunal
Administratif de Versailles
peut aussi être saisi par
l'application « Télérecours
citoyens » accessible sur
www.telerecours.fr

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme

Sonia BENAMEUR

Présidente du CCAS

Maire de Ris-Orangis



